

TULLE, le 15 Mars 2011

**DELEGATION AU MAIRE**

**(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)**

*Secrétariat Général  
SC/CL*

**Arrêtés du 24 Mars 2011**

N° 39 - Arrêté portant approbation du renouvellement du contrat de location souscrit avec Madame MALAURIE pour l'occupation d'un logement à la Station de Bourbacoup (Montant du loyer trimestriel 223,46 €.)

N° 40 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 3 323,66 € présenté par l'EQUITE Assurances par l'intermédiaire de GROUPAMA d'OC correspondant au remboursement du sinistre survenu le 18 mai 2010, Avenue Guynemer

N° 41 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 341,45 € présenté par SMACL Assurances correspondant au remboursement du sinistre survenu le 19 mars 2010, Avenue Victor Hugo

N° 42 - Arrêté portant :

- annulation de l'arrêté n°25 du 04 Mars 2011 portant approbation de l'avenant n°2 à la convention d'occupation d'un local souscrite avec l'Association de Coordination en faveur des Retraités et Personnes Agées de la Corrèze (A.C.A.R.P.A.C) - Place Albert Faucher

- approbation de l'avenant n° 2 à la convention d'occupation d'un local souscrite avec l'association « CODERPA de la Corrèze » - Place Albert FAUCHER (Montant de la redevance annuelle 659,27 €).

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR.